

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR CTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## armacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## diologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## tique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## ntaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données caractére personnel.

**MUPRAS** : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



## Déclaration de Maladie

N° P19-0036140

ND = 16443

Optique

Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 652

Société :

R.A.M

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

KAMLI Mohamed

Date de naissance :

Adresse : N°168 Rue Nasr n°2 cité Mansani Benslimane

MAROC

Tél. : 0523-291244

Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 14/10/19

Nom et prénom du malade : KAMLI Mohamed Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Signature de l'adhérent(e) : Kuf



#### **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
16-09-2019	K16	250	Dr. Hossni SYRIK Cardiologue Cardiologie et Soins Intensifs QUE CARDIOLOGIQUE CASA - DASIS France Ville Casablanca 06-Fax:0522 98 91 25	Dr. Hossni SYRIK Cardiologue Cardiologie et Soins Intensifs QUE CARDIOLOGIQUE CASA - DASIS France Ville Casablanca 06-Fax:0522 98 91 25

## **EXECUTION DES ORDONNANCES**

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	14-10-2019	T = 33.60,60 Dfr

## **ANALYSES - RADIOGRAPHIES**

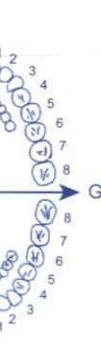
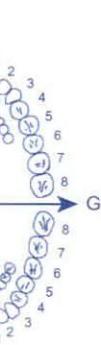
## AUXILIAIRES MEDICAUX

#### **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### **Important :**

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ostéodensitométrie.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H	25533412 00000000	21433552 00000000	COEFFICIENT DES TRAVAUX
D	G	00000000 35533411	00000000 11433553	
B				MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECU

CARDIOLOGUES

Dr. Jihane EL JAOUHARI

Dr. Karim BENJELLOUN

Dr. Abdellatif DARIF

Dr. Naima MAAROUIFI

Dr. Hosni SEFRIoui



1128344-A14-MA



M. KANE Noham  
11-10-19

Exforge 1/80  
296,00x3  
888,00

(S.V)

Sanofi-aventis Maroc  
Route de Rabat-R.P.1,  
Ain sebaâ Casablanca  
Copilavix 75mg/100mg  
b30 cp  
P.P.V : 278,00 DH  
6 118001 082018

Copilavix  
278,00x3  
834,00

(S.V)

Sanofi-aventis Maroc  
Route de Rabat-R.P.1,  
Ain sebaâ Casablanca  
Copilavix 75mg/100mg  
b30 cp  
P.P.V : 278,00 DH  
6 118001 082018

Coronat 6,25 mg  
49,50x6  
297,00

(S.V)

Cofha 20  
424,00x3  
1272,00

(S.V)

Sanofi-aventis Maroc  
Route de Rabat-R.P.1,  
Ain sebaâ Casablanca  
Copilavix 75mg/100mg  
b30 cp  
P.P.V : 278,00 DH  
6 118001 082018

Riacen Acne  
69,60  
Jappelin 21

Dr. Hosni SEFRIoui  
Cardiologue  
Cardiologie et Soins Intensifs

(S.V)

T = 3360,60 DH

CLINIQUE CARDIOLOGIQUE  
CASA - OASIS

20, Rue de France Ville Oasis - Casa  
Tél: 0522 98 07 06 - Fax: 0522 98 83 25



**مصحة أمراض القلب الدار البيضاء - الوازيس**  
**CLINIQUE Cardiologique Casa-Oasis**

Casablanca, le 14 Octobre 2019

**Mr KAMLI Mohamed**

**FACTURE N 03024/19**

Arrêtée la présent facture à la somme de :  
**Deux Cent cinquante dirhams (250,00 dhs)**

**CLINIQUE CARDIOLOGIQUE  
CASA - OASIS**

20, Rue de France - Ville Oasis - Casa  
Tél: 0522 98 07 - 06-Fax: 0522 98 83 25

ID:  
D-naiss  
ans,

KOOL  
Del  
CLINIQUE CARDIOLOGIQUE  
CASA - OASIS  
20, Rue de France Ville Oasis - Casa  
Tél:0522 98 07 06-Fax:0522 98 83 25

14-Oct-2019 09:50:12

Fréq. Card. 56 BPM  
Int PR: 190 ms  
Dur.QRS 169 ms  
QT/QTc 498/489 ms  
Axes P-R-T 58 -16 -6

TA 120/60

